



OFEV 10.01.2014

# Plan d'action Stratégie Biodiversité Suisse

## Compte rendu de la réunion des parties prenantes du Novembre 2013

Texte: Pieter Poldervaart, journaliste indépendant; photos: Markus Ahmadi, photographe indépendant

N° de référence: N025-0696

### Large soutien à un plan d'action Stratégie Biodiversité Suisse efficace

Les milieux spécialisés portent un vif intérêt à un engagement accru et diversifié en faveur de la biodiversité. Tel est le constat dressé lors de la réunion de clôture de la concertation technique et scientifique, à laquelle ont pris part quelque 300 experts, le 13 novembre dernier à Berne. La transparence de la démarche, l'ampleur des mesures et les efforts d'intégration de toutes les parties prenantes ont été salués.



Pour beaucoup, la biodiversité est encore perçue comme le terrain de jeu insolite de certains experts. Mais comme l'a clairement souligné Evelyne Marendaz, cheffe de la division Espèces, écosystèmes, paysages de l'OFEV, dans son exposé introductif, la protection de la biodiversité est un projet qui

concerne l'ensemble de la société et qui doit être mené à bien en intégrant tous les acteurs et secteurs. « Car sans biodiversité, l'homme n'a pas d'avenir », a alerté Evelyne Marendaz en rappelant le recul dramatique de la diversité du vivant, y compris dans notre pays. De fait, les efforts de conservation de la biodiversité ne devraient pas se limiter au milieu rural mais aussi être axés sur les villes et les agglomérations, où vivent les trois quarts de la population suisse. En adoptant la Stratégie Biodiversité Suisse (SBS) déclinée en dix objectifs, le Conseil fédéral a donné en 2012 le coup d'envoi du renforcement de la biodiversité et ainsi répondu à une demande du Parlement. La SBS va à présent être concrétisée à travers un plan d'action (PA). Evelyne Marendaz a chaleureusement remercié les personnes présentes pour leur implication dans le processus participatif, lancé il y a près d'un an jour pour jour lors d'une journée d'étude. Les 300 participants à la réunion du 13 novembre 2013 étaient issus pour un quart d'offices fédéraux et un autre quart d'associations, pour un cinquième de la recherche, pour 10 à 15% de cantons et de bureaux de conseil, pour 5% de communes et pour 3% des milieux économiques.



*Evelyne Marendaz, cheffe de la division Espèces, écosystèmes, paysages de l'OFEV*

### **Concentration en cascade**

La directrice de projet Sarah Pearson a évoqué les processus techniques ayant abouti à la réalisation du catalogue de mesures recommandé. Quasiment tous les pans de la société et de l'économie étant concernés par la biodiversité, le processus participatif a été mis en place à une vaste échelle. A cet effet, les responsables de l'OFEV ont structuré les multiples thèmes à traiter en 26 champs d'action, désigné pour chacun un responsable et recherché des parties prenantes, lesquelles ont pour leur part affecté des spécialistes à ces champs d'action. 250 organisations ont participé au processus; au total, 650 spécialistes ont assisté durant le premier semestre 2013 à 21 ateliers. La démarche, bien qu'inédite par son ampleur, s'est révélée extrêmement fructueuse: les participants aux ateliers ont proposé au total 320 mesures possibles. « Ensuite, il a fallu que l'OFEV les analyse et, le cas échéant, les reclasse et les examine à l'aune de différents critères », a expliqué Sarah Pearson. Outre l'effet à attendre sur les dix objectifs de la SBS, les critères portaient aussi sur l'adhésion des parties prenantes, sur les répercussions financières ainsi que sur les conséquences pour la législation. Plusieurs rencontres avec les deux groupes d'accompagnement stratégiques ont permis d'affiner les mesures et d'intégrer d'autres éléments. Au moment de la réunion de clôture du 13 novembre 2013, 110 mesures avaient été retenues. « Nous avons essayé de réaliser cette consolidation autant que possible sans perdre la substance des propositions d'origine », a souligné la directrice de projet. A présent, nous disposons de l'appareil technico-scientifique nécessaire pour atteindre les dix objectifs stratégiques de la SBS. C'est désormais aux responsables politiques de se saisir résolument du dossier, notamment parce que la quasi-totalité des mesures ont des répercussions financières. Sarah Pearson a esquissé les prochaines étapes du plan d'action:

- Novembre / décembre 2013: dernières séances avec les deux groupes d'accompagnement stratégiques
- fin février 2014: consultation des offices fédéraux concernés
- fin mai 2014: Consultation des milieux concernés
- automne 2014: adoption du plan d'action SBS par le Conseil fédéral

Le processus d'élaboration du plan d'action SBS est largement documenté. Au printemps 2014, un rapport sur le processus participatif énonçant les différentes étapes de la réalisation doit être publié. Sarah Pearson indique à ce propos: « Ce rapport permettra de tirer des enseignements pour les futurs processus participatifs. »



*Sarah Pearson, directrice de projet du plan d'action Stratégie Biodiversité Suisse*

### **Les cantons s'organisent au sein d'une plate-forme**

Dans sa présentation, Bertrand von Arx, le président de la Conférence des délégués à la protection de la nature et du paysage (CDPNP), a clairement mentionné que le processus participatif était un concept novateur et exigeant. Car les services cantonaux concernés disposent parfois de faibles ressources, ce qui complique l'étude des dossiers souvent volumineux. Pour simplifier l'émergence d'une opinion parmi les cantons et pouvoir arriver à une position commune au cours du processus de participation, douze d'entre eux ont décidé de travailler de concert au sein d'une plate-forme, ce qui a permis un flux d'information continu. De surcroît, les différents cantons ont pu se concentrer sur leurs besoins spécifiques. « Malgré tout, chaque canton a pu être assuré qu'à travers cette plate-forme commune les intérêts généraux des cantons étaient intégrés dans le processus », indique Bertrand von Arx. Cette étroite collaboration s'est articulée autour de onze réunions, qui ont rassemblé les représentants des cantons de la plate-forme entre janvier et août 2013. Pour garantir l'efficacité de cette plate-forme, un animateur externe et un secrétariat ont été mis en place. Le résultat s'est révélé probant: les délégués de la CDPNP étaient représentés dans treize champs d'action et ont pu présenter dans les ateliers 82 mesures.



*Bertrand von Arx, le président de la Conférence des délégués à la protection de la nature et du paysage (CDPNP)*

## **Le processus apporte une plus-value au-delà du plan d'action SBS**

Ce résultat positif s'explique selon Bertrand von Arx par la bonne organisation du processus participatif de la part de l'OFEV, qui a permis un travail efficace. Des débats constructifs se sont déroulés dans les différents champs d'action. Les divergences de vue entre les parties prenantes ont été rares, facilitant ainsi la définition d'une position. « La démarche adoptée dans le cadre de la plate-forme a été très bien accueillie par l'ensemble des cantons impliqués », a expliqué Bertrand von Arx – si bien que l'on souhaite poursuivre ce type de collaboration. A l'avenir, ce ne sont pas seulement les douze cantons actuels de la plate-forme qui se retrouveront autour de la même table. L'objectif sera aussi d'intégrer les cantons qui n'en font pas partie pour l'heure et de travailler ensemble sur d'autres projets de ce type – peut-être en fonction de la situation. Enfin, la plate-forme cantonale doit aussi servir à soutenir la mise en œuvre imminente du PA SBS. Le processus participatif du plan d'action SBS était nouveau et exigeant pour les cantons, a concédé Bertrand von Arx. « Mais pour la CDPNP, il a servi de catalyseur pour une collaboration plus étroite. » Et surtout, il a permis à des échelons politiques auxquels la biodiversité était étrangère de se confronter à ce sujet.

### **« Le financement: une question centrale »**

Stefan Müller-Altermatt, conseiller national et président du Réseau des parcs suisses, a salué le processus participatif d'un autre point de vue. Par ailleurs président de la commune soleuroise de Herbetswil, celui-ci siégeait dans le groupe d'accompagnement stratégique à titre de représentant de l'Association des communes suisses. Il a interprété l'ambitieux processus participatif comme une chance pour la mise en œuvre ultérieure de la stratégie. « Entendre en amont les préoccupations des milieux concernés est de nature à favoriser leur adhésion. » Dans son travail au sein du groupe d'accompagnement stratégique, il a senti que ses demandes avaient été entendues. Néanmoins, il a donné à l'équipe de projet trois conseils sur la suite à donner. Premièrement, les idées novatrices déjà concrétisées en faveur de la biodiversité ne doivent pas être étouffées par de nouveaux concepts. Deuxièmement, la participation doit aussi fonctionner au niveau financier – car il n'est guère acceptable que la Confédération émette des exigences pour déléguer ensuite l'exécution coûteuse aux cantons et communes sans apporter son concours financier. Troisièmement, compte tenu du grand nombre de parties prenantes, il estime qu'il faudra travailler avec beaucoup de doigté. Sur ce point, le président du Réseau des parcs suisses a plaidé pour une priorisation des mesures, vu leur nombre élevé. Mais, de manière générale, il a soutenu le plan d'action et rappelé qu'il était urgent de mettre la biodiversité en tête de l'agenda politique: « La biodiversité doit devenir une priorité. » De même, Stefan Müller-Altermatt s'est exprimé sans ambiguïté sur la pertinence d'un tel processus participatif. Comme d'autres hommes politiques, il a aussi émis des réserves sur la toute-puissance de l'administration: « Ces processus participatifs, qui transcendent les politiques sectorielles, sont d'autant plus importants. Car, ainsi, le politique peut conserver sa primauté face à l'appareil administratif. »



*Stefan Müller-Altermatt, conseiller national et président du Réseau des parcs suisses*

## Un « world café » pour stimuler les échanges

Dans le « world café » qui a suivi, les participants ont eu l'occasion de s'installer à une table ronde animée par un modérateur et de plancher, par groupes de huit à dix, sur l'une des trois questions suivantes:

- Quel est / a été pour vous la plus-value apportée par le processus participatif? Où situez-vous le potentiel d'amélioration?
- Comment jugez-vous le plan d'action dans son ensemble? Dans quelle mesure les objectifs de la Stratégie Biodiversité Suisse peuvent-ils être atteints?
- Quelles sont selon vous les principales orientations du plan d'action sur le plan du contenu? De votre point de vue, quels aspects essentiels faudrait-il encore y ajouter?



Au bout de 20 minutes, les tables ont « tourné » de telle sorte que chaque personne a pu échanger avec près de 25 participants au total. A la fin des trois tables rondes, les trois animateurs ont classé les commentaires et les ont communiqués à l'assemblée plénière sous forme de résumés. Voici, de manière condensée, ce qui en est ressorti:

Commentaires concernant la question « Quel est / a été pour vous la plus-value apportée par le processus participatif? Où situez-vous le potentiel d'amélioration? »

- « Les résultats provisoires sont prometteurs et présentés de manière claire. »
- « Il y a un an, j'aurais parié qu'une concertation avec une telle démarche expérimentale ne pouvait pas marcher. Mais j'ai été agréablement surpris. »
- « Au début du processus participatif, on était presque submergé par le flot d'informations. Mais, avec le temps, on a saisi la structure et la démarche et on a pu ainsi travailler de manière constructive. »
- « L'énorme travail réalisé en amont par l'OFEV et les bonnes bases qu'il a préparées ont été d'une grande utilité. »
- « Dans les ateliers, les discussions ont été souvent confuses, l'accessoire masquait l'essentiel. La vue d'ensemble que nous avons à présent permet de nouveau de mieux cerner les mesures. »

- « Au début, nous étions dépassés, mais nous étions tous concernés. Nous avons appris à mieux travailler en réseau et, désormais, nous en profitons au-delà du plan d'action SBS. »
- « Nous sommes ici entre amis. Mais il aurait été important d'impliquer davantage de détracteurs du plan d'action SBS. »
- « Pour ma part, les mesures proposées n'ont pas suscité que de la satisfaction. Aussi était-il bon que des opposants soient impliqués très tôt. »
- « La participation a fait naître de grandes attentes. Mais, pour presque toutes les mesures, le nœud du problème se situera vraisemblablement au niveau du financement. »
- « Il n'a pas toujours été très évident de savoir ce qu'il adviendrait des mesures proposées après les ateliers et à travers quels filtres le plan d'action actuel devait encore passer avant la mise en œuvre. »
- « Il y a eu des sujets sensibles tels que la RPC ou les énergies renouvelables, qui ne rentraient pas facilement dans un champ d'action et sont passés d'un champ d'action à un autre telle une "patate chaude". »
- « Il est nécessaire de comparer la Stratégie Biodiversité Suisse avec d'autres stratégies comme la stratégie énergétique 2050 ou la politique agricole 2014-2017, de trouver des traits d'union et de discuter des divergences. En matière agricole, pour des raisons de planning et de contenu, le plan d'action SBS ne devrait pas être repris avant la politique agricole 2018-21. »
- « La réussite du plan d'action dépendra au final de son caractère contraignant. L'objectif doit être donc d'adopter la SBS et son plan d'action avec le même caractère contraignant, à l'instar de la stratégie énergétique 2050. »
- « Les responsables de projet se sont efforcés de travailler avec la plus grande transparence possible – même si cela n'a malheureusement pas toujours fonctionné. Néanmoins, nous disposons désormais d'une vue d'ensemble des chantiers en cours en matière de biodiversité, qui est exceptionnelle au niveau de l'ampleur et de la profondeur. »



Commentaires concernant la question: « Comment jugez-vous le plan d'action dans son ensemble? Dans quelle mesure les objectifs de la Stratégie Biodiversité Suisse peuvent-ils être atteints? »

- « Le résultat d'un processus participatif aussi largement soutenu a nettement plus de poids que si le plan d'action avait simplement été décrété par l'OFEV. »
- « J'estime que les différents niveaux hiérarchiques des mesures ont été clairement expliqués. »
- « Le plan d'action SBS ne se focalise pas sur un public cible spécifique, mais à juste titre sur l'ensemble des parties prenantes, de la société jusqu'à l'économie privée. Cette amplitude améliore les chances d'atteindre les objectifs. »
- « Les mesures sont très diverses et constituent une bonne base à laquelle nous pouvons nous référer dans notre travail. »
- « Jusqu'ici, la biodiversité se limitait à quelques lois isolées, non harmonisées. La réflexion et le traitement de la biodiversité au sein d'une stratégie cohérente valorisent ce sujet. »
- « Certains des objectifs sont très ambitieux. Mais il ne faut pas être trop exigeant en termes de calendrier, si nous savons d'ici 2020 comment nous voulons procéder pour réaliser les objectifs, nous pourrions déjà être satisfaits. »
- « Une foule de parties prenantes ont été "embarquées" dans le processus participatif. A présent, nous devons veiller à ce qu'elles ne quittent pas le navire en cours de route. »
- « La question est de savoir quels coûts a entraîné le processus participatif à lui seul. »



Commentaires concernant la question: « Quelles sont selon vous les principales orientations du plan d'action sur le plan du contenu? De votre point de vue, quels aspects essentiels faudrait-il encore y ajouter? »

- « Une priorisation des mesures est difficilement possible, considérer l'éventail des mesures dans son ensemble paraît bien plus important. »
- « Il est décisif maintenant de conserver le soutien politique et, par conséquent, les ressources nécessaires. »
- « Les domaines de la formation et de la communication sont également essentiels. Il est de rigueur de maintenir la motivation de ces parties prenantes. »

- « Nous devons nous décider: voulons-nous mettre en œuvre un nombre assez restreint de mesures particulièrement difficiles avec des moyens financiers et un engagement relativement important? Ou préférons-nous une accumulation de mesures simples assorties de moyens plus modestes? »
- « Quelle est la priorité des mesures qui reposent sur des incitations financières ou sur l'élimination de fausses incitations financières? »
- « En matière de communication, nous devrions miser sur la sympathie, à l'image des parcs avec leurs panneaux. Le message à faire passer serait: "Nous pouvons nous offrir la biodiversité". Ainsi, nous pourrions mettre un visage sur l'émetteur abstrait du message: la Confédération et l'administration. »
- « Même pour la suite du processus, une communication transparente est capitale. »
- « Il est de rigueur d'entretenir le réseau mis en place l'an dernier et de prendre soin de la communauté. »
- « J'espère seulement que toutes les bonnes mesures ne se heurteront pas à la fin à des barrières financières. »
- « Nous devons empêcher qu'après l'adoption du PA SBS certains lobbys bien organisés ne récupèrent une trop grande part des moyens – sans quoi, l'argent manquera pour mettre en œuvre d'autres mesures. »

### **Enseignements tirés du processus participatif**

A l'issue du world-café, le responsable de la conférence et directeur du sanu, Peter Lehmann, a résumé les multiples prises de parole en ces termes: « Le plan d'action bénéficie d'un large soutien et d'une forte adhésion. Il jouit d'une grande attention, y compris au plan politique, et a permis une large sensibilisation à la biodiversité. » Le rapport des mesures avec la pratique est généralement évident. Pour bon nombre de participants, il en résulte en outre une plus-value, par exemple lorsque les ateliers ont permis de nouer de nouveaux contacts. Toutefois, parmi les questions en suspens figure le suivi de la mise en œuvre des mesures proposées. Sur ce point, les responsables politiques auraient dû être impliqués plus tôt dans le processus. De même, les questions relatives au rapport coût / avantage ainsi que le financement en général auraient dû être abordés plus en amont. Il aurait également été nécessaire de faire ressortir plus clairement que le PA SBS résultait d'un engagement pris dans une convention internationale.

### **Susciter des émotions avec la biodiversité**

Il reste à clarifier le poids des différentes mesures, l'importance que revêtira la stratégie par rapport à d'autres stratégies fédérales et si la concertation a effectivement impliqué tous les partenaires importants des politiques sectorielles concernés. En dépit d'une feuille de route claire, des points d'interrogation subsistent également quant au calendrier d'action.

« Globalement, le processus participatif et surtout le résultat intermédiaire d'aujourd'hui ont suscité un grand engouement et un vif intérêt », a résumé Peter Lehmann à propos de l'atmosphère générale. A présent, il va falloir ne pas perdre de vue les interfaces, continuer à fournir aux parties prenantes des informations techniques étayées, rallier les milieux politiques et la société à l'enjeu de la biodiversité – et en tout point susciter des émotions positives.

### **Gros plan sur quatre questions essentielles**

Le processus participatif a permis de cristalliser les discussions autour de quatre questions aussi essentielles que délicates: le besoin d'espace, la protection et l'utilisation, les incitations et l'économie. Ces sujets ont été abordés durant l'après-midi avec deux intervenants pour chacun.

Besoin d'espace: la réflexion sur cette question a été entamée par l'exposé de Markus Fischer, président du conseil scientifique du Forum Biodiversité et responsable du groupe Ecologie végétale au Centre Oeschger de recherche sur le changement climatique de l'université de Berne. Markus Fischer a souligné que la Suisse comptait quelque 240 habitats différents dans lesquels vivaient de nombreuses espèces aux génotypes divers. Un sondage réalisé auprès d'experts a révélé que, d'un

point de vue écologique et scientifique, un tiers de la surface du pays était nécessaire pour conserver durablement cette diversité d'espèces. Ce résultat a également été confirmé par une deuxième étude. « Si on ne réussit pas à préserver ces différents habitats avec toutes nos régions et nos altitudes, la biodiversité reculera encore », a alerté le biologiste. Ce faisant, des conflits d'utilisation sont prévisibles. Toutefois avec des usages qui se recoupent en partie, il est tout à fait possible d'atteindre cet objectif ambitieux.



*Markus Fischer, président du conseil scientifique du Forum Biodiversité*

Le directeur de l'Association suisse pour l'aménagement national (VLP-ASPAN), Lukas Bühlmann, a confirmé que la pression exercée sur le milieu non bâti s'accroissait. Il a fait remarquer que « plus une surface était attribuée de manière absolue à un usage, plus la tâche de coordination de l'aménagement du territoire était ardue ». La forêt est protégée depuis 150 ans, à cela il faut ajouter des surfaces d'assolement et des terres cultivées. Par ailleurs, des sillons et des corridors ont été réservés sur le long terme pour les infrastructures de transport par le biais des plans sectoriels de la Confédération. Lukas Bühlmann voit donc d'un œil critique l'idée d'un plan sectoriel Biodiversité. Il estime qu'avant toute nouvelle délimitation, il faudrait impérativement établir de manière fondée si le besoin est effectivement réel et justifié; les alternatives possibles devraient être étudiées à fond. Naturellement, il est important que les dispositions de protection du droit de l'environnement soient également appliquées dans le cadre de procédures d'octroi de permis de construire. Lukas Bühlmann indique: « Il faut étudier si le droit de recours pour les organisations à but non lucratif doit être étendu et si un tel droit peut être octroyé à l'OFEV – de manière analogue à l'Office fédéral de l'agriculture ».



*Lukas Bühlmann, directeur de l'Association suisse pour l'aménagement national (VLP-ASPAN)*

**« La biodiversité ne doit pas s'apparenter à une mise sous cloche »**

Protection et utilisation: Werner Müller, président d'ASPO/BirdLife Suisse, a donné le coup d'envoi de cette autre question essentielle du rapport entre la protection et l'utilisation. Il a plaidé pour que la biodiversité ne soit pas une « mise sous cloche » de quelques zones, mais que tout le territoire suisse soit appréhendé. La protection de la biodiversité doit, selon lui, se déployer à trois niveaux: les habitats, les zones et les espèces. Werner Müller a remis en cause le postulat selon lequel la protection de la nature ne pourrait pas s'imposer par une approche bottom-up – en partant de la base. « Les prairies maigres ou la présence d'une certaine espèce ne sont pas faciles à déplacer lorsque la protection en partant des initiatives venues d'en bas ne rallie pas la majorité. » La société doit donc s'entendre sur ce qu'elle veut préserver de la biodiversité. Cela nécessite des bases techniques montrant les mesures requises avec la qualité correspondante. A côté de cela, l'approche bottom-up est toutefois importante, car les propriétaires et les gestionnaires peuvent apporter des expériences précieuses.



*Werner Müller, président d'ASPO/BirdLife Suisse*

Catherine Strehler Perrin, directrice de la division Biodiversité et Paysage au sein de la Direction générale de l'Environnement du canton de Vaud et membre de la CDPNP, a abordé la question de la valeur économique à attribuer aux surfaces protégées. Dans le cas du Parc National Suisse protégé depuis 100 ans, le chiffre d'affaires annuel généré par les visiteurs s'élève toujours à 19 millions de francs. « Dans beaucoup d'autres zones de protection, une certaine utilisation est parfaitement possible », indique Catherine Strehler. Néanmoins, la Suisse étant un territoire très hétérogène, il n'y a pas de solution tout faite. Il doit être possible de trouver une approche individuelle pour chaque canton. « Toutefois, l'infrastructure écologique doit être cohérente et susceptible de réagir, par exemple, aux évolutions du climat. » La Confédération doit s'occuper des définitions générales, les cantons et communes peuvent ensuite décider des détails.



*Catherine Strehler Perrin, directrice de la division Biodiversité et Paysage au sein de la Direction générale de l'Environnement du canton de Vaud*

## Corriger les incitations économiques erronées

Incitation: la troisième question essentielle, voire brûlante, est celle des incitations économiques erronées. Friedrich Wulf, expert de la biodiversité de Pro Natura, a indiqué que le plan d'action faisait l'impasse sur la possibilité d'éliminer ces subventions néfastes. Or, en vertu des conventions internationales, la Suisse est aussi tenue de lutter contre ces incitations néfastes. Les organisations de protection de la nature ont minutieusement recensé les subventions constituant des incitations erronées et néfastes à la biodiversité. Néanmoins, dans un premier temps seules deux propositions étaient retenues dans le plan de mesures. Friedrich Wulf de souligner: « Au vu de l'effet possible, le résultat dans ce domaine d'action représentait une réelle déception ». Heureusement, finalement d'autres mesures importantes ont été intégrées peu avant la journée.



*Friedrich Wulf, expert de la biodiversité de Pro Natura*

Felix Walter, du cabinet de conseil Ecoplan, a contredit ce pessimisme. A la demande de l'OFEV et en collaboration avec les parties prenantes, son entreprise a rédigé un rapport qui décrit les approches possibles en matière de subventions. Le compte rendu propose d'une part d'exiger une évaluation poussée de la durabilité pour le subventionnement d'infrastructures de tourisme; le soutien public à l'installation de téléskis sur de nouveaux versants appartiendrait ainsi au passé. D'autre part, des mesures de compensation et de remplacement devraient être développées. Toutefois, Felix Walter a fait aussi remarquer que la biodiversité n'était qu'un sujet politique parmi d'autres. « Toujours est-il que l'on prend aujourd'hui le problème des incitations erronées à bras-le-corps, alors que depuis 20 ans on a fait qu'en parler. »



*Felix Walter, du cabinet de conseil Ecoplan*

## L'économie préfère les incitations aux lois

Economie: la dernière question essentielle abordée était celle de l'économie. Urs Näf, responsable suppléant de la commission Infrastructure, énergie et environnement d'Economiesuisse, a reconnu l'importance d'une biodiversité préservée: « Elle constitue le fondement d'une économie intacte, qui à

son tour est à la base de l'emploi et de la santé ». Les milieux économiques sont parfaitement conscients de leur responsabilité sociale mais, en retour, attendent de la Confédération que leurs demandes soient prises en considération comme il se doit. Cela englobe des conditions-cadres favorables et des incitations plutôt que des interdictions ainsi que la priorité à la responsabilité individuelle. Il n'y a pas de critères clairs définissant ce qu'est la biodiversité – de fait, ceux-ci ne devraient pas être imposés par la Confédération. Pour finir, la Confédération devrait faire preuve d'une certaine retenue et être moins prompte à créer de nouvelles règles de subventionnement, comme elle l'a fait pour la RPC. Urs Näf voit d'un œil critique les nouvelles obligations attachées aux accords de libre-échange et de protection des investissements: « En la matière, la Suisse ne doit pas faire cavalier seul, mais rechercher la coopération avec d'autres pays ».



*Urs Näf, suppléant de la commission Infrastructure, énergie et environnement d'Economiesuisse*

Mathias Bergundthal, responsable des questions européennes et agricoles chez Nestlé Suisse, est allé dans le même sens. Il a notamment salué l'orientation générale du plan d'action et s'est dit conscient du fait que l'agriculture était un levier essentiel par le biais duquel des entreprises de l'agroalimentaire peuvent commencer à agir en faveur de la biodiversité. Dans le cas de Nestlé, les efforts portent sur des matières premières telles que l'huile de palme, le soja, le papier, le sucre et le poisson. L'entreprise coopère déjà activement avec les services de l'Etat et certaines organisations non gouvernementales pour faire prévaloir les objectifs de la biodiversité. Toutefois, il estime qu'il n'est pas souhaitable d'aller vers la création d'un nouveau label de biodiversité. Il juge préférable de s'appuyer sur les labels de qualité existants et indique : « Avec des réseaux et des plates-formes, il est possible de maîtriser le flux d'information nécessaire pour l'économie ». Avant de s'atteler à de nouvelles lois, l'Etat ferait mieux de rendre le système fiscal existant plus écologique et d'intégrer des incitations en faveur de la biodiversité, estime-t-il en substance.



**« Une étape importante pour parvenir à une politique efficace en faveur de la biodiversité »**

Pour clore cette journée, l'agroécologue Priska Baur a dressé un tableau élogieux du processus participatif d'un point de vue extérieur. Cet instrument existe depuis une vingtaine d'années seulement et a été remis au goût du jour par le Sommet de Rio pour le développement durable. Avec la Convention d'Aarhus sur l'accès à l'information et la participation du public au processus décisionnel, des procédures participatives ont été officialisées. Toutefois, le PA SBS ne remplit que partiellement ces règles. Ainsi, la délégation de pouvoir n'est que partielle, un consensus n'est absolument nécessaire, et le choix des parties prenantes n'est pas complètement représentatif. Toutefois, Priska Baur témoigne du respect pour le processus participatif: « Il s'agit d'un projet immensément créatif, au caractère résolument pionnier et qui englobe tous les secteurs ». Selon elle, les raisons du choix de ce mode de concertation auraient dû être mieux expliquées, et les objectifs mieux décrits. Elle s'est également interrogée sur la manière de procéder pour répondre aux attentes élevées suscitées par la participation. Un potentiel de frustration se dessine. Au cours des discussions qu'elle a eues avec les participants à cette journée, elle a eu néanmoins eu l'impression que les attentes des parties prenantes étaient parfaitement réalistes.

De ce processus, Priska Baur a surtout tiré la conclusion que certains milieux critiques étaient trop peu représentés. Même les cantons, auxquels échoit un rôle essentiel dans la mise en œuvre du PA SBS étaient, selon elle, trop peu présents. Et, pour finir, des bases actuelles sur la biodiversité auraient pu être rédigées de façon plus rigoureuse et systématique. Mais globalement, Priska Baur a attribué une excellente note au processus: « Il s'agit d'une expérience courageuse, qui constitue une étape importante pour parvenir à une politique efficace en faveur de la biodiversité ». Une telle politique s'impose pour réduire les risques en s'appuyant sur une stratégie collective. Et Priska Baur de conclure: « Le processus a clairement rappelé que la biodiversité n'est pas un luxe. »



*Priska Baur, agroécologue*

Le mot de la fin est revenu à Evelyne Marendaz, cheffe de la Division Espèces, écosystèmes, paysages: « Même s'il y a toujours des controverses, nous sommes fiers des idées élaborées ensemble et des informations échangées. » Elle s'est dite convaincue que la population comprenait et soutenait les objectifs et les instruments du plan d'action. Pour finir, Evelyne Marendaz a chaleureusement remercié toutes les parties prenantes au nom de l'OFEV et regardé vers l'avenir: « Avec cette vision commune, nous avons franchi ensemble une étape importante. Je serais heureuse que tous les acteurs restent mobilisés – même après l'adoption du PA par le Conseil fédéral – et aident effectivement à la mise en œuvre. »